

LES ORGANISMES PUBLICS / BAILLEURS SOCIAUX

A Besançon, la demande de logement social est unique. Elle s'effectue auprès d'un des bailleurs sociaux ou à l'accueil de la mairie, 2 rue Mégevand, entrée « B ».

Cette demande est un imprimé CERFA téléchargeable également sur le site internet www.service-public.fr.

Le retour du dossier s'effectue au choix à l'accueil de la mairie ou auprès d'un des bailleurs sociaux. Il peut également être envoyé par courrier à Mairie de Besançon – Service Logement – 2 rue Mégevand – 25034 BESANCON CEDEX.

Le dossier est ensuite enregistré par le service logement ou le bailleur social qui l'aura reçu. L'utilisateur sera prévenu par l'un des bailleurs sociaux lorsqu'un logement sera disponible ; il devra ensuite fournir un certain nombre de pièces justificatives.

► Grand Besançon Habitat - Office Public de l'habitat de Besançon

6 rue André Boulloche - 03 81 41 42 43

Ouverture au public lundi, mardi, mercredi 9h-12h et 13h30-17h30 et jeudi, vendredi 9h-17 h

Agences : - agence Est, 102 rue de Chalezeule - 03 81 61 38 03

- agence Ouest, 15 rue Brûlard - 03 81 51 85 91

- agence Nord Centre, 26A rue Fontaine Ecu - 03 81 47 42 70

- agence Planoise, 7 av. Ile de France - 03 81 41 00 15

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi 13h30-17h30; jeudi, vendredi 12h-17h.

Accueil téléphonique : tous les jours de 9h à 12h et les heures d'ouverture au public.

► Habitat 25 - Office Public de l'Habitat du département du Doubs

5 rue Loucheur - 03 81 61 88 88

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

► Néolia (anciennement SAFC)

5 rue Cusenier - 03 81 21 21 90 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (vendredi 17h30)

Agences : - Montrapon : 4 rue Martin du Gard - 03 81 50 18 73 : du lundi au vendredi de 9h à 12h

- Planoise : 8 rue du Luxembourg - 03 81 41 98 10 : du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

- Palente : 95 rue des Cras - 03 81 47 49 30 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

► SAIEMB - logement

1 place de l'Europe - 03 81 41 41 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)

LES AGENCES IMMOBILIERES

Elles se consultent sur les annuaires téléphoniques existants (ex : www.pagesjaunes.fr, activités : agences immobilières)

LES PETITES ANNONCES

► Paru Vendu Besançon

5 rue Luc Breton - 03 81 25 00 00 - Paraît le mardi

► Top Annonces

7 rue des Boucheries BP 529 – 08 11 13 90 72 - Paraît le lundi

► L'Est Républicain

60 Grande Rue - 03 81 21 15 15 - Annonces du particulier du mardi

CAUTION ET AIDES A L'INSTALLATION

► LOGILIA

46 av Villarceau 25044 Besançon cedex

Tel : 03 81 21 27 90 - Fax : 03 81 21 27 99

Site Internet : www.logilia.com

Aide loca-pass : avance sans intérêt et sans frais de dossier, le montant du dépôt de garantie sous forme de prêt remboursable aux :

- jeunes de - 30 ans en formation en alternance au sein d'une entreprise, en recherche d'emploi, ou en situation d'emploi
- étudiants boursiers
- salariés d'entreprises privées non agricole et retraités depuis moins de 5 ans

► CROUS Division de la Vie Etudiante

40 avenue de l'Observatoire – 03 81 48 46 42

Site Internet : www.crous-besancon.fr

Avance sous forme de prêt remboursable à taux nul en trois fois dans l'année universitaire aux étudiants bénéficiant de la Sécurité Sociale Etudiante.

► AIFSL (Aide individuelle, Fonds de Solidarité au Logement), dépend du conseil général du Doubs (ex-ADAL)
30 rue du Caporal Peugeot – 03 81 41 40 30

Avance le dépôt de garantie aux chômeurs et bénéficiaires de minima sociaux. La personne doit établir un dossier auprès d'une assistante sociale au préalable. Informe sur l'aide au relogement, aide paiement loyer.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé vendredi après-midi)

LES AIDES AU LOGEMENT

► Caisse d'Allocations Familiales

2 rue Denis Papin – 0 820 25 25 10

Site Internet : www.besancon.caf.fr

Aide personnalisée au logement (APL), allocation logement, prime de déménagement.

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

► Antenne Mini-café :

1 avenue de l'Île de France – 03 81 47 56 93

Accueil public : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (fermé mardi matin, reprise 13h)

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (sauf mardi matin)

► ADIL (Ass. Départementale d'Information sur le Logement)

30 rue du Caporal Peugeot – 03 81 61 92 41

Site Internet : www.adil25.org

Conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement : construction, acquisition, amélioration, location, recherche d'un logement ...

► AIFSL (Aide individuelle, Fonds de Solidarité au Logement), dépend du conseil général du Doubs - ex. ADAL

30 rue du Caporal Peugeot – 03 81 41 40 30

Accès et maintien au logement, aide au relogement, aide paiement loyer, aide à la fourniture d'énergies.

Gestion du Fonds solidarité Logement

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé vendredi après-midi)

► ANAH (Agence Nationale pour Améliorer l'Habitat)

6 rue Roussillon – 03 81 65 65 65

Site Internet : www.anah.fr

Renseigne les propriétaires sur les subventions pour l'amélioration de l'habitat

► HDL (Habitat et Développement Local du Doubs)

30 rue du Caporal Peugeot – 03 81 81 23 33

Site internet : www.hdl-doubs.fr

Etude des financements et soutien technique pour la concrétisation d'un projet, aide aux élus pour favoriser le développement local.

Diagnostics techniques (amiante, plomb...)

► LOGILIA

46 av Villarceau 25044 Besançon cedex

Tel : 03 81 21 27 90 - Fax : 03 81 21 27 99

Site Internet : www.logilia.com

Aide loca-pass : garantie de paiement pour les loyers impayés de logements sociaux uniquement

HEBERGEMENTS TEMPORAIRES (urgence, foyers....)

HEBERGEMENT D'URGENCE

► SAAS – Service d'accueil et d'Accompagnement Social

10 rue Champrond - 03 81 41 22 69 ou le 115

Abri de nuit des Glacis (maison abbé Pierre)

7 rue Edgar Faure

CENTRE ET FOYERS D'HEBERGEMENT

► Centre International de séjour

3 Avenue des Montboucons - 03 81 50 07 54

Site internet : www.cis-besancon.com

Accueil temporaire pour groupes et individuel.

Chambres de 1 à 3 lits. Restauration en self ou à table.

► Foyer des jeunes travailleurs La Cassotte

18 rue de la Cassotte BP 22801 – 03 81 80 90 01

Hébergement mixte de 16 à 25 ans, salariés ou en recherche d'emploi, stagiaires, étudiants éventuellement. Restauration, pension et demi-pension (self-service ouvert aux adhérents).

LOGEMENT : LOCATION, HEBERGEMENT

► Foyer mixte des jeunes travailleurs – FJT les Oiseaux

Auberge de Jeunesse affiliée à la FUAJ (Fédération Unie des Auberges de jeunesse).

48 rue des Cras - 03 81 40 32 00

Courriel : fjtlesoiseaux@yahoo.fr

Site internet : www.fjtlesoiseaux.fr

Hébergement pour 16 à 25 ans, salariés ou en recherche d'emploi, stagiaires. Reçoit également des personnes de passage en auberge de jeunesse. Accueil 24h/24h. Chambres, cafétéria ouverts aux adhérents. Programmation culturelle gratuite à l'année.

► Foyer Saint-François XAVIER

12 rue du Lycée - 03 81 81 10 11

Hébergement pour étudiantes (environ 25 pensionnaires) pendant l'année scolaire, (en juillet août : possibilité d'héberger aussi des non étudiantes).

► Foyer logement ADOMA (ex-Sonacotra)

12 rue des Saint Martin - 03 81 50 33 85

Hébergement pour tous à partir de 18 ans (même plus jeunes, si décharge parentale), étudiants, salariés, stagiaires, groupes.

Possibilité de préparer ses repas. Chambres à 1 lit et studios conventionnés APL pour hommes et femmes.

Le foyer Adoma gère : - le foyer "Le Clémenceau" - 82 ter avenue Clémenceau - 03 81 51 66 94. Hébergement mixte à partir de 18 ans chambres doubles, studios meublés, T1 et T2 également meublés (en résidence sociale).
- 2 cités familiales (T1 à T5 pour toutes familles) : 82 ter avenue Clémenceau - 03 81 51 66 94
19, 21, 23 rue des Montarmots - 03 81 51 66 94
- le foyer "Les Trépillots" – 12 rue des Saint Martin – 03 81 50 33 85

► Le FORUM (géré par CCAS)

1 rue Léonard de Vinci - 03 81 41 22 70

Hébergement pour tous : étudiants, salariés, stagiaires, groupes. Chambres à 1 lit, possibilité de préparer ses repas (cuisine collective). Mineurs acceptés après entretien avec le service d'accueil et d'accompagnement social. Hébergement social

RESIDENCES SERVICES

► Résidences Citéa

11 avenue Louise-Michel – 03 81 21 38 00

Courriel : besancon@citea.com

Hébergement court, moyen ou long terme en appartement – Prestations, services.

► Résidences Zénitude

26 rue Paul Milleret – 03 81 86 30 84

Hébergement court, moyen ou long terme en appartement – Prestations, services.

LA COLOCATION

Il existe un site internet de recherche de colocation permettant de faire une recherche par ville : www.appartager.com

Ne s'adresse pas uniquement aux étudiants

LES LOGEMENTS ETUDIANTS

► CRIJ - Centre Régional Information Jeunesse de Franche-Comté

27 rue de la République - 03 81 21 16 16

Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, lundi et samedi seulement l'après midi.

Dans le cadre du service logement jeunes, le CRIJ propose :

- Des annonces de particuliers pour des chambres meublées, T1 et T1 bis. (affichage sur place et diffusion sur www.jeunes-fc.com)
- des informations sur les droits et obligations des locataires, sur les aides ...

► LE CROUS –Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

Pavillon de la vie Etudiante

40 avenue de l'Observatoire - 03 81 48 46 98

Le Crous propose plusieurs formules pour l'hébergement des étudiants :

- *hébergement en résidence universitaire*

Résidence Canot - 6 rue Antide Janvier - 03 81 65 78 20

Résidences de La Bouloie :

Résidence Colette - 7 rue Laplace - 03 81 48 47 47

Résidence Fourier - 19 chemin de l'Épitaphe - 03 81 48 47 00

Résidence Agora - 4, Place de l'Europe - 03 81 65 78 20

Résidence Mégevand -36 rue Mégevand 03 81 65 78 20

- *service logement en Ville* : Propose les offres des particuliers Renseignement au CROUS - 03 81 48 46 62

► DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (DSE)

La demande de logement fait l'objet d'un DSE. Elle s'effectue entre le 15 janvier et le 30 avril par internet : www.crous-besancon.fr

Se munir de l'avis fiscal des parents (année fiscale N -2) et du numéro de dossier de l'année précédente (le cas échéant), pour effectuer la saisie.

Le DSE permet :

- de grouper la demande de bourse d'enseignement supérieur et de logement
- d'enregistrer plusieurs voeux
- de consulter la liste des établissements d'hébergement et d'enseignement de l'académie

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **CROUS - service Dossier Social Etudiant (DSE)- 03 81 48 46 98**

► SODERE – Société d'Organisation de Développement et d'Expertise en Résidences d'Etudiants

84 rue de Dole – 03 81 40 54 00

Site Internet : www.sodere.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de juin à septembre aux mêmes heures.

La Sodere propose les résidences suivantes :

Altair - 8 Rue Rubens

Mercure - 18 Chemin de l'Epitaphe - Priorité aux étudiants de l'ENSMM

Sirius - 30 Avenue Clémenceau - Priorité aux étudiants J.Haag

Uranus - 11 A et 15 Rue Dürer

Venus-Mars-Jupiter- 2, 4 et 6 Rue Gaudot. Priorité aux étudiants de l'ENSMM

► L.E.F : Logements Etudiants Franc-comtois

6 rue Pierre Rubens

Tel : 03 81 41 94 93

Courriel : lefbesac@free.fr

Site Internet : www.adele.org

Propose les résidences suivantes :

LAUREAT I - 2, 4 et 6 Rue Rubens

LAUREAT II - 6 Rue Picasso

► SMEREB - OSE - POINT LOGEMENT

22 rue Ronchoux - 03 81 81 36 38

Recense les annonces des propriétaires et les propose aux étudiants adhérant au service OSE.POINT LOGEMENT

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

► Néolia (anciennement S.A.F.C)

5, 7 avenue Cusenier - 03 81 21 21 90

La SAFC gère :

- 110 chambres dans la résidence des Chaprais, situés 24 rue des Deux Princesses,
- 61 logements T1 meublés aux 18 et 19 Cité des Montboucons

Document réalisé en Septembre 2011
Modifié partiellement en Aout 2011 par



accueil.gestioninfo@besancon.fr

www.infocite.besancon.fr

Accueil du public : Hôtel de Ville, Place du Huit Septembre